REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CREDITS DE TVA AU TITRE DE L'ANNEE :……………………………..
(Cessation d'activité)

Date de réception de la demande : ……………………………………………………………………………
(Timbre à date du service des impôts)

I- Identification de l'Entreprise

- Nom, Prénoms ou dénomination de l'entreprise : ……………………………………………………………
- Adresse du principal établissement : ……………………………………………………………
- Activité exercée……………………………………………………………
- N° du Nif :……………………………………………………………
- Nationalité de l'entreprise :……………………………………………………………

II. Demande de remboursement et respect de la condition de non report

Le soussigné (Nom, Prénom, qualité)………
………

Atteste que l'entreprise présentant cette demande est à jour dans le dépôt de ses déclarations de chiffre d'affaires (G50). Il sollicite le remboursement de la somme de :…………………………………………… Correspondant au crédit de TVA constaté sur la déclaration du chiffre d'affaires du mois de ………………………….. de l'année …………………., et réduit le montant du crédit détenu, à concurrence du crédit dont le remboursement est demandé.

A ……………………, ***le***……………………,

Signatures de la personne habilitée à engager l'entreprise
(Représentant légal ou personne mandatés)

III. Origine du crédit sollicité au remboursement

- Cessation d'activité :

IV. Crédit de TVA dégagé au titre de mois de cessation

Mois de cessation			
CA	Montant	Taux TVA	**TVA collectée**
CA imposable		19%	
		9%	
CA non imposable			
Total			(a)

Déductions au titre du mois de cessation			
Nature de la TVA	montant	coefficient	Montant TVA déductible
TVA /achats de biens			
TVA/Achats services			
TVA/Achats immobilisations			
Total			(b)

Précompte du mois (a) – (b)	**(1)**

V. Régularisation des déductions initiales

- **Immobilisations :**

Nature des investissements	TVA déduite	Année d'acquisition	Date de cessation	Montant TVA à reverser
1-				
2-				
3-				
4-				
5-				
Montant total				**(2)**

- **Stocks de marchandises et de matières premières détenus à la date de cessation :**

Nature des stocks	TVA déduite	Montant TVA à reverser
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		
Montant total		**(3)**

VI. Crédit de TVA sollicité en remboursement

- Crédit de TVA dégagé au titre du mois de cessation (1)
- Reversement TVA /Immobilisations (2)
- Reversement TVA/Stocks (3)
- Montant du crédit sollicité en remboursement (4)= (1) – [(2) + (3)]

Procédure du remboursement

Les entreprises éligibles au remboursement :

Ne sont éligibles au remboursement de crédit de TVA que les entreprises qui se trouvent en situation de crédit de TVA dont l'origine relève du champ d'application de l'article 50 du Code des Taxes sur le chiffre d'affaires, à savoir :

- Les exportations ;
- Les opérations de commercialisation de marchandises, de biens et services expressément exonérées de la TVA (les redevables partiels qui réalisent simultanément des opérations taxables et des opérations exonérées- les opérations de ventes de produits et de services exonérées dont les prix ou marges sont réglementés).
- Les opérations réalisées en hors taxes à destination des entreprises bénéficiaires de la franchise de taxes ou de l'exonération de la TVA.
- La différence de taux de la TVA (taux réduit sur ventes, taux normal sur achat)
- Cessation d'activité.

Lieu de dépôt de la demande :

- DGE
- DIW
- CDI

Délais d'introduction de la demande:

- **Délai général :** au plus tard, le 20 du mois qui suit le trimestre civil au terme duquel le crédit est constaté.
- **Délai applicable aux redevables partiels :** au plus tard, le 20 Avril de l'année N +1.

Pièces à joindre à la demande :

- Copies des déclarations G50 de l'année civile.
- Mandat, si le signataire n'est pas le redevable lui-même.
- Relevés mensuels des factures d'achats et les relevés mensuels des factures de ventes ;
- Relevé bancaires justifiant le paiement par chèques des opérations d'achat de l'année concerné supérieur à 100.000 DA.
- Relevés des déclarations d'exportation
- Relevé annuel indiquant les références et montants des attestations de franchise remises par les clients ou des attestations d'exonération.
- Etat détaillé des stocks de marchandises et matières premières détenus.
- Bilan de cessation.

Observation : Ces documents doivent impérativement être joints à votre demande de remboursement. A défaut, ces derniers vous seront réclamés ultérieurement, ce qui retardera d'autant le traitement de votre demande de remboursement.